

C A B I N E T

**PROJET WARCIP - TOGO
WEST AFRICAN REGIONAL COMMUNICATION INFRASTRUCTURE PROGRAM**

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION D'UNE FIRME/CABINET)

**SELECTION D'UN CABINET POUR
LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE MODULES DE FORMATION SPECIALISEE EN TIC**

Financement : Crédit N° 52530-TG

AMI N° 0016-2016/MPEN/CAB/PRMP/WARCIP-Togo

du 20 septembre 2016

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant équivalant à US\$ Trente millions (30 000 000) pour financer le Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communication (traduction anglaise : West African Regional Communication Program ou WARCIP) dénommé WARCIP - TOGO, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un contrat pour la sélection d'un cabinet pour la conception et la mise en œuvre de modules de formations spécialisées en TIC.
2. Les services attendus du cabinet consisteront entre autres à assurer la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des infrastructures. A cet effet, le consultant est chargé de faire :
 - L'état des lieux des programmes de formation TIC (diplôme, certificat, attestation etc...) actuellement en vigueur au Togo et les ressources utilisées ;
 - L'inventaire des besoins de compétence en TIC d'un échantillon d'entreprises du Togo en collaboration avec les acteurs du secteur professionnel (le patronat, la chambre de commerce) ;
 - Un benchmark des modules TIC dans les différents secteurs de formation universitaire et professionnelle existants dans au moins dix pays (et au moins 2 pays africains) ;
 - L'élaboration de modules de formations spécialisés dans le domaine des TIC en adéquation avec les besoins de compétence pour les métiers déjà existants et les nouveaux métiers ;
 - L'élaboration d'une stratégie globale de mise en œuvre de ces modules de formations en adéquation avec la politique nationale en matière de formation initiale et professionnelle. Cette stratégie fera l'objet d'une restitution en atelier ;
 - L'évaluation de ressources inhérentes à la stratégie globale de mise en œuvre de ces modules de formations.
3. Le cabinet devra justifier d'expériences en réalisation d'études similaires et disposer d'une équipe multidisciplinaire ayant une expérience avérée dans le domaine.
4. Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, invite les Consultants (Cabinets, Firmes) éligibles à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils disposent des qualifications requises et d'expériences pertinentes pour exécuter ces services notamment :

- Les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du candidat ;
- Les qualifications dans le domaine des prestations objet de la consultation et surtout les références concernant l'exécution de contrats analogues et d'envergure équivalentes ;
- Les capacités techniques du candidat ;
- Les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

Les critères de sélections sont les suivants :

N°	Critères	Points
1	Nombre d'années d'expérience du candidat dans le domaine similaire à la prestation objet de la consultation.	30 points
2	Expériences du cabinet dans l'exécution de prestations de nature et d'envergure équivalente, dans des pays étrangers ou en Afrique au cours des dix (10) dernières années	
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre de missions similaires dans "l'élaboration de modules de formation spécialisées dans le domaine des TIC, en adéquation avec les besoins de compétences"</i> 	20 points
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre de missions similaires dans " l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de modules de formation TIC"</i> 	20 points
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre de missions similaires à "la réalisation d'un état des lieux de l'existant en matière de formation TIC dans un pays et l'inventaire des besoins de compétences en TIC";</i> 	20 points
3	Le nombre de cadres de niveau (Bac + 5) employés permanents du cabinet	10 points

Les consultants devront joindre à leur manifestation les documents additionnels suivants :

Pour les sociétés communautaires relevant de l'espace UEMOA

1. Carte d'opérateur économique en cours de validité ou toute autre pièce équivalente
2. Attestation de la caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de (03) mois
3. Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois
4. Attestation de l'Inspection de Travail et des Lois sociales (ITLS) datant de moins de Trois mois
5. Original du Quitus Fiscal datant de moins de (03) trois mois
6. Extrait de registre de commerce et crédit mobilier
7. Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation

Pour les sociétés étrangères

1. Extrait de registre de commerce et crédit mobilier
2. Attestation de non faillite datant moins de trois (03) mois
3. Attestation de paiement de la taxe parafiscale sur les marchés antérieurs à compter de septembre 2011 pour des sociétés qui ont une fois presté au Togo.

N.B. A l'exception du quitus fiscal et de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées

5. Le marché sera attribué suivant la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de la Banque Mondiale ci-dessous référencées. Une liste restreinte de six (6) consultants sera constituée et ils seront tous invités à déposer leurs offres techniques et financières.

6. L'attention des Consultants intéressés par la mission doit également porter sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque mondiale : *Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Janvier 2011* (« Directives de Consultants ») qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêt.
7. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants sous forme de groupement de firmes ou d'un Accord de sous-traitance en vue d'un renforcement de leurs qualifications.
8. La durée de la mission est estimée à six (06) mois; la période prévisionnelle d'exécution de la mission est de Mai / Juin 2017 après la sélection par appel d'offres international des entreprises devant réaliser les travaux.
9. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures suivantes ou en faisant une demande par e-mail à kodzo.tsogbe@postel.gouv.tg / kodzo.tsogbe@numerique.gouv.tg de lundi à vendredi de 8 h à 12h et de 15h à 17h (heures locales) avec copie à warcip@postel.gouv.tg.
10. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être fournies en quatre (04) exemplaires dont un original. L'original et les copies doivent être placés dans une enveloppe portant clairement la mention :

« WARCIP-Togo - Sélection d'un Consultant pour la sélection d'un cabinet pour la conception et la mise en œuvre de modules de formations spécialisées en TIC : A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis».
11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en personne ou par courrier à l'adresse ci-après, au plus tard **le 05 octobre 2016 à 10 heures précises, heure locale.**

Ministère des Postes et Economie Numérique
 A l'attention du Coordonnateur du WARCIP
 Secrétariat WARCIP - Porte 220
 Avenue Abdoulaye FADIGA – En face de la BCEAO
 Siège du projet WARCIP
 Téléphone : (228) 22 20 91 95

12. La séance d'ouverture des plis aura lieu à l'adresse ci-après, **le 05 octobre 2016 à 10 heures 30 précises, heure locale.**

Ministère des Postes et Economie Numérique
 A l'attention du Coordonnateur du WARCIP
 Avenue Abdoulaye FADIGA – En face de la BCEAO
 Téléphone : (228) 22 20 91 95
 Siège du projet WARCIP

N.B : (1) Seuls les consultants figurants sur la liste restreinte seront consultés.

Cina LAWSON